

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

MAI 2021

1. Informations paroissiales

- ❑ Les prochaines célébrations auront lieu en l'église Saint Maurice (sous réserve d'éventuelles modifications liées à la situation pandémique) :
 - **Samedi 1^{er} mai 2021** à 18 h 00 (messe)
Intention : M. WALTER Pierre (1^{er} anniversaire) ;
 - **dimanche 16 mai 2021** à 18 h 00 (messe) ;
 - **samedi 29 mai 2021** à 18 h 00 (messe) ;
 - **dimanche 30 mai 2021** à 18 h 00 (messe à **Heimersdorf**)
intention : Mme BRAND Maria (1^{er} anniversaire).
- ❑ Référents paroissiaux (rappel) :
 - Nos célébrants :
 - Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél. : 03.89.89.44.55 ou 06.80.08.77.30) ;
 - Robert TUMU (Tél. : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20).
 - Nos personnes relais :
 - Martine SCHWEIZER (Tél. : 07.87.96.25.19) ;
 - Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;
 - Gérard VERSINI, à contacter via la Mairie, en cas de décès.

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr

- ❑ Toute information nouvelle se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte de l'église.
- ❑ Nous apprenons avec plaisir que les jeunes du village dont les noms suivent ont reçu le Sacrement de la Confirmation par le Chanoine Hubert SCHMITT, Vicaire Episcopal, le 10 avril 2021 à Hirsingue : **Sophie MUNCK et Alizée WALTER.**
- ❑ La restauration intérieure de la chapelle Sainte Affre est à présent achevée. Nous attendons la fin du confinement pour réinstaller l'ensemble du mobilier (bancs, tableaux, statues,), courant mai 2021. On peut y admirer le travail accompli mais en prenant soin de bien refermer la porte derrière soi, afin d'éviter aux animaux d'y pénétrer (chiens, chats, oiseaux, ...). Merci de votre compréhension.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, les dons sont toujours bienvenus et donnent lieu à délivrance d'un reçu venant en déduction de l'impôt sur le revenu. D'avance un grand merci !

2. Commémoration de la Victoire 1945

La cérémonie de commémoration du 76^{ème} anniversaire de la Victoire 1945 aura lieu **le vendredi 07 mai 2021 à 18 heures 00 au Monument aux Morts.** Par mesure de prudence et respect des consignes sanitaires, ce devoir de mémoire se déroulera en comité restreint (limité à six personnes), sans la présence du public.

3. Marché aux fleurs (RAPPEL)

Le confinement n'empêchant pas la tenue des marchés en plein air proposant notamment la vente de plantes, fleurs, graines, semences et plants, le marché aux fleurs est bien maintenu **le samedi 08 mai 2021**, sur la place de l'Eglise à partir de 8 h 00.

Sauf imprévu, Les marchands habituels (TRAENDLIN et WALLISER) seront présents pour répondre à la demande de la population qui pourra ainsi préparer sereinement la saison estivale (fleurissement, jardinage).

Les lauréats du concours interne des maisons fleuries 2019/2020 pourront y échanger les bons d'achat qui leur ont été délivrés (courrier individuel distribué aux intéressés).

4. Balayage mécanisé

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **jeudi 06 mai 2021** (sauf empêchement de dernière minute).

Comme de coutume, nous invitons la population à faciliter le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules en stationnement, le cas échéant.

5. Déchets verts

Avec l'arrivée du printemps, la nature reprend ses droits et la benne à déchets verts se remplit à vue d'œil.

A cet égard, il apparaît opportun de rappeler deux règles à respecter pour assurer un bon fonctionnement du service :

1. les déchets verts et assimilés doivent impérativement être déposés **dans la benne, et en aucun cas sur l'espace d'accueil macadamisé.** Cette pratique, de plus en plus fréquente n'est pas tolérable et pourra être sanctionnée ;
2. les dépôts **volumineux** sont à acheminer **directement** vers la plateforme Agrivalor à HIRSINGUE moyennant retrait d'un formulaire d'autorisation à la Mairie de HIRTZBACH, préalablement au dépôt à effectuer.

Cette prestation ne donnera pas lieu à facturation, seul le transport étant à la charge du particulier ou de l'entreprise effectuant le dépôt.

Et de grâce, cessons de mettre des cendres chaudes dans la benne ! Celle-ci a récemment été le théâtre d'un incendie spectaculaire ayant nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers !!...

6. Dépôt en déchèterie

Les bons gestes de tri qui sont détaillés dans le guide du tri distribué en fin d'année dernière, s'appliquent à tous les usagers du service valorisation des déchets : particuliers, professionnels, administrations, collectivités et associations.

Afin d'éviter les dépôts non conformes tels que ceux effectués dernièrement en déchèterie et notamment des déchets ménagers et des emballages, la Communauté de Communes Sundgau rappelle les **déchets qui ne sont pas acceptés dans les déchèteries** :

- **Les sacs d'ordures ménagères** qui doivent être présentés à la collecte en porte à porte (ou dans les points d'apports volontaires pour les usagers des rues concernées) ;
- **Les biodéchets** qui doivent être présentés à la collecte en porte à porte (ou dans les points d'apports volontaires pour les usagers des rues concernées) ;
- **Les emballages** qui doivent être présentés à la collecte en porte à porte dans les sacs transparents ;
- **Le verre** qui doit être déposé dans les conteneurs répartis sur le territoire ;
- **Les bouteilles de gaz** qui ne sont plus acceptées pour raison de sécurité ;
- **L'amiante** ;
- **Les carcasses de véhicules** ;
- **Les cadavres et pièces anatomiques.**

Concernant les pneus, ils peuvent être déposés uniquement **à la déchèterie à Altkirch**, mais **seuls les pneus de véhicules de tourisme, déjantés, non coupés sont acceptés.**

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la dernière page du guide du tri (consultable sur le site Internet de la Com/Com Sundgau).

Pour tout déchet qui ne serait pas mentionné sur le guide du tri, vous pouvez contacter le 03 89 08 36 24 pour savoir comment il peut être évacué ou pour connaître les coordonnées des prestataires privés qui pourraient prendre en charge ce déchet.

Le service valorisation des déchets de la Com/com reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

7. Annulation de la Fête des rues

Face aux incertitudes liées à la crise sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an et qui n'est sans doute pas près d'être endiguée, en dépit de la campagne de vaccination, les organisateurs ont décidé, pour la 2^{ème} année consécutive, d'annuler la Fête de la Nature, initialement programmée le 31 juillet et le 1^{er} août 2021.

Il nous reste à espérer que cette manifestation phare de l'année revive ses plus belles heures dès l'été 2022 (l'espoir fait vivre...).

8. Facilitons la tournée des facteurs

Service public apprécié entre tous, la distribution du courrier est assurée cinq jours par semaine en toutes circonstances, remercions-en nos facteurs et notamment ses représentantes locales Stéphanie et Céline.

Pour leur faciliter la tâche autant que faire se peut, prenons l'habitude de ne pas déposer les bacs et sacs à déchets devant les boîtes à lettres, en début de semaine.

Par ailleurs, dans la mesure du possible, les riverains du lotissement « La Forge » (et autres constructeurs de nouvelles maisons) sont invités à installer leur boîte à lettres en limite de propriété avec le domaine public et à une hauteur moyenne d'un mètre.

Merci d'avance !

9. Boîte à livres

Concept solidaire favorisant le lien social, encourageant une économie du partage et du don et développant une démarche éco-citoyenne, la boîte à livres (ou à lire) est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

Or nous avons le plaisir d'annoncer que grâce au soutien remarquable du Lion's Club, notre Commune a pu bénéficier d'une magnifique boîte à livres qui sera installée prochainement entre les deux abribus, rue du Château (près du Monument aux Morts).

Un grand merci au Lion's Club et à ses représentants locaux (d'ILLTAL) pour nous avoir fait bénéficier de cette sympathique initiative qui en ravira plus d'un, nous l'espérons.

10. Aménagement d'une liaison douce, rue de l'Illberg

Le marché de travaux se rapportant à l'aménagement d'une liaison douce sur le trottoir reliant la piste cyclable au quartier de l'Illberg (projet qui a été annoncé dans le bulletin municipal 2020, distribué début 2021), a été attribué à l'entreprise TP SCHNEIDER de WITTENHEIM.

Les travaux débuteront au mois de mai et concerneront la portion de trottoir entre la piste cyclable et la maison N°5 rue de l'Illberg.

La traversée du carrefour « OTTIE » ne sera traitée qu'au 1^{er} trimestre 2022, pour permettre l'achèvement des travaux d'enfouissement du réseau électrique de la rue de l'Illberg (avec démolition du poste de transformation « haut » situé en face de la salle de Fitness (3 rue de l'Illberg) et de la rue de Latte de Tassigny (partie Ouest, en direction de CARSPACH).

D'ici le printemps 2022, le quartier de l'Illberg ne supportera plus aucun réseau aérien, et les modes de déplacés « doux » (marche, vélos, rollers, trottinettes,...) pourront traverser en toute sécurité le carrefour « OTTIE » et rejoindre tranquillement la piste cyclable, au droit de la place de la Gare.

11. La nouvelle carte nationale d'identité arrive bientôt

Actuellement expérimentée dans le département de l'Oise, la nouvelle carte nationale d'identité qui arbore le format « carte bancaire » (plus compact) sera généralisée à la France entière à compter du 02 août 2021.

Plus sécurisée, plus pratique et innovante, cette carte « new look » va permettre à son titulaire de justifier de son identité et lui servira de titre de voyage dans l'Union Européenne (fini les complications de l'ancienne carte d'identité dont la validité de 15 ans est contestée par de nombreux pays !...).

La nouvelle carte nationale d'identité a été conçue pour répondre aux usages quotidiens des citoyens :

- un nouveau format, plébiscité par les usagers ;
- plus robuste pour une validité de 10 ans sans atteinte à la lisibilité du titre ;
- la possibilité d'indiquer deux adresses au verso pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents ;
- un cachet électronique visible, assurant l'authenticité du document ;
- un titre inclusif avec des éléments en relief pour les personnes malvoyantes, permettant une distinction entre deux cartes de même format.

Si vous avez prévu de renouveler votre carte nationale d'identité cette année, attendez le mois d'août 2021 pour bénéficier de cette nouvelle version !

12. Suppression progressive de la Taxe d'Habitation

La loi de Finance pour 2020 a supprimé définitivement la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Si un certain nombre de ménages aux revenus modestes ont déjà bénéficié de cette mesure, les ménages qui y sont encore assujettis verront leur TH baisser progressivement de la manière suivante :

- 2021 : allègement de 30 % de la TH payée en 2020 ;
- 2022 : allègement de 65 % de la TH payée en 2020 ;
- 2023 : suppression définitive de la TH.

Les communes continuent à percevoir la part de TH leur revenant sur les résidences secondaires et les logements vacants. Elles perdent en revanche le produit de la TH sur les résidences principales à partir de cette année 2021.

Pour compenser cette perte de produit, les communes perçoivent désormais la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Concrètement pour Hirtzbach, le taux communal de TFPB qui est de 9,95 % (inchangé par rapport à 2020) est majoré du taux départemental 2020 de TFPB qui est de 13,17 %, soit un taux de TFPB cumulé de 23,12 %.

En pratique, les habitants soumis à la TFPB retrouveront un seul taux cumulé de 23,12 % sur leur avis de taxes foncières 2021, au lieu de deux taux distincts auparavant (9,95 % pour la Commune et 13,17 % pour le Département).

13. Un numéro d'astreinte pour signaler des problèmes d'eau (coupure, fuite,...)

Les personnes rencontrant des soucis d'alimentation en eau potable (coupure, fuite,...) peuvent désormais contacter un service d'astreinte mis en place par la Communauté de Communes Sundgau.

Il convient d'appeler le **03.89.25.83.21** et de laisser un nom, une adresse et un numéro de téléphone sur lequel on peut être appelé.

L'agent d'astreinte rappelle systématiquement pour s'assurer que le sujet concerne bien l'eau potable, prend les renseignements jugés nécessaires sur l'origine du problème, puis déclenche un déplacement (ou résout le problème à distance, selon le cas).

14. Remerciements

Nadine ALBISSER et Marie-Jeanne MUNCH, leurs enfants et petits-enfants ainsi que les familles et personnes associées ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie et de compassion, ainsi que par les témoignages de soutien qui leur ont été adressés suite au décès de leur chère maman, belle-maman, mémé, sœur, marraine, tante, parente et amie, Marguerite (Critla) BRODBECK.

Ils remercient en particulier la municipalité, le Père Robert, la Chorale et l'organiste, le sacristain, le député REITZER, ainsi que les voisins, amis et personnes qui ont connu et aimé leur chère défunte.

15. Petites annonces

- ❑ A l'occasion de la Fête des Mères, Sandra BURGY (Cabinet de Réflexologie Lotus Bleu, 11 rue des Prés à Hirtzbach) applique une remise de 15 % sur les chèques cadeau.

Elle accompagne également les personnes suivant un traitement contre le cancer et leur entourage (atténuation des douleurs et des effets secondaires, bien-être et détente) et leur fait bénéficier de tarifs spéciaux (sur demande).

Contact : 06.14.13.52.48

Email : sandra.reflexologie@outlook.fr

- ❑ Annie GERST, demeurant à Hirtzbach a créé son entreprise : Passerelle – CréActive.

Elle propose un accompagnement tout en douceur en coaching pour particulier (sur des thématiques variées) ainsi que des animations en Journal Créatif et Journal Zen, pour aller vers un mieux-être, pour atteindre des objectifs.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter son site :

<https://www.passerelle-creative.fr>

Contact : 06.73.98.70.32 - Email : contact@passerelle-creative.fr

16. Etat civil

Décès :

Le 30 mars 2021 à ALTKIRCH nous a quittés Marguerite BRODBECK, à l'aube de ses 86 ans.

17. Les grands anniversaires du mois de mai 2021

65 ans :	M.	KINDBEITER	Pierre
	M.	BRUAT	Richard
67 ans :	Mme	CHIAVUS	Danielle née PETER
	M.	DHERS	Jean-Louis
68 ans :	Mme	WALCH	Adeline née CARVALHO
	M.	BACHER	Bernard
70 ans :	M.	MATTU	Salvatore
	M.	GRIMM	Jean-Luc
72 ans :	Mme	LIENHART	Solange née HIGELIN
	M.	PFLIEGER	Jean-Pierre
73 ans :	Mme	CHRISTEN	Raymonde née BRAND
74 ans :	M.	SCHIELIN	Jean-Claude
75 ans :	Mme	MUNCH	Marie-Jeanne née BRODBECK
	Mme	WALTER	Astride
	Mme	HEINIS	Marie-Rose née LUTZ
76 ans :	Mme	LAEMLIN	Alice née GSCHWIND
78 ans :	M.	LIDOLF	Alfred
	M.	LIDY	Georges
82 ans :	M.	MUNCK	Gérard
	Mme	WALCH	Marguerite née MULLER
85 ans :	Mme	ALBISSER	Marie-Odile née MULLER
86 ans :	Mme	MULLER	Agnès née WALTHER
87 ans :	M.	RUFFENACH	Jean-Jacques
	Mme	WOELFFEL	Antoinette née DUGAIN
88 ans :	Mme	WININGER	Marie-Thérèse
94 ans :	M.	HAENNIG	Louis Jean

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40

Courriel : mairie@hirtzbach.fr

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.